COMMISSION TECHNIQUE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL
10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60
Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 115 Tech 19

Réunion des Responsables techniques
du Lundi 27/11/2023

Clubs présents : AJ Auxerre, Andryes, Asquins-Montillot, Brienon, Neuvy Sautour, Andryes, Appoigny, Auxerre SC Auxerre Stade, Avallon FCO, Cerisiers, Chablis, Champignelles, Champigny, Champlost, Champs sur Yonne, Union Charbuy Fleury, Coulanges la Vineuse, Courson, ECN, Fontaine la Gaillarde, FC Gâtinais, Gron Véron, Gurgy, Héry, Magny, Malay Le Grand, Migennes, Monéteau, Mont St Sulpice, Paron, Pont sur Yonne, , Ravières, Sens FC, Serein AS, St Bris, Onze St Clément, Saint Fargeau, St Georges, St Julien du Sault, St Sérotin, Sens Franco Portugais, UF Villeneuvienne, Varennes, Joigny, Toucy, UF Tonnerrois, Vergigny-St Flo Portugais, Vermenton, Venoy, Vinneuf Courlon.

Clubs excusés : Aillant, Charny, Charmoy, Cheny, Chevannes, Flogny la Chapelle, GJ de l'Armançon, Jeunesse Sénonaise, Quarré St Germain St Sauveur, Tanlay, Sergines, St Denis Les Sens, Diges-Pourrain.

Cette réunion était obligatoire pour chaque club. Il était spécifié dans la convocation que toute absence non excusée sera sanctionnée par une amende.

Par conséquent, les clubs ci-dessous sont **sanctionnés d'une amende de 100€** (amende 5.14 inscrite aux droits financiers) pour **absence non excusée** à une convocation devant une commission départementale :

Clubs absents : Entente Florentinois, Auxerre Rosoirs, Soucy Thorigny.